



Synthèse atelier EGAlim Yonne du 14 septembre 2017

Invités : liste téléchargeable sur le site

Présents : liste téléchargeable sur le site

Document de travail : liste téléchargeable sur le site

Thème de travail retenu :

L'Yonne, comme la plupart des départements français, constitue à lui seul une petite France tant les productions sont diversifiées et les problématiques variées. Cette diversité aurait pu justifier l'organisation de réflexions multiples sur tous les sujets l'impactant dans le cadre des EGAlim. Cependant eu égard au calendrier national de ces ateliers et faisant le pari de la complémentarité des réflexions qui seront conduites dans les huit départements de notre région en vue du débat régional du 17 octobre prochain, le choix a été retenu pour l'Yonne de retenir la thématique :

Grandes cultures et valorisations en filière longue

Axes de travail

- Les filières de qualité,
- L'agriculture biologique,
- La valorisation locale des céréales,
- L'économie et les infrastructures numériques.

Questionnement en atelier

Pour chacun de ces 4 axes :

- Présentation succincte en quelques diapos de la problématique
- Sur quelles thématiques prioritaires faire porter la R&D et l'innovation ?
- Sur quels chantiers majeurs développer l'investissement public et public/privé ?

Note de contexte

Cet atelier icaunais « Etats Généraux de l'Alimentation » a permis une large expression des participants représentant la profession agricole et le reste de la société civile sous forme de débats libres en grand groupe.

Positionné à la fin d'un été 2016 où pour la plupart des productions les récoltes réalisées et à venir n'ont pas effacées le souvenir et surtout les conséquences économiques de l'année 2016, ce forum s'est tenu au Lycée agricole de La Brosse.

Il a été animé par Etienne HENRIOT – Président de la Chambre d'agriculture, après une introduction sur les enjeux et la méthode gouvernementale retenue développée par Monsieur LATRON - Préfet de l'Yonne.

Les propositions sont à retrouver ci-après classées par axes et par questions posées à l'assemblée. A noter que si l'état d'esprit de l'assemblée fut concentré sur la formulation de propositions en matière de filières longues en grandes cultures, de nombreuses doléances et propositions plus globales ou transversales aux différents axes étudiés ont été exprimées. Est notamment demandé/proposé :

- Engagement de l'Etat dans le rapport déséquilibré dans la plupart des filières entre les producteurs, les centrales d'achats et les consommateurs. La seule bonne volonté des acteurs ne suffira pas ; nécessité de légiférer.
- Reconnaissance des spécificités de l'agriculture dans le cadre des directives européennes sur la concurrence,
- Education des consommateurs à l'alimentation (cycles des saisons, gaspillage alimentaire, alimentation de qualité, développer la prise de conscience du nécessaire lien entre sols, filières et consommateurs...),
- Renforcer les liens et les échanges entre le monde agricole et les consommateurs/contribuables/citoyens afin de permettre à chacun de connaître et comprendre les attentes et les réalités socio – économiques vécues par les uns et les autres,

- Si l'importance des filières courtes et de leur développement est unanimement reconnue, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui elles ne représentent qu'une petite part du marché des grandes productions animales et végétales.

Les EGAlim et leurs conséquences en matière de décision doivent donc tenir compte de cette réalité économique et sociale,

- Encourager l'innovation entre recherche fondamentale et développement porté par des agriculteurs ou groupes de producteurs et ce au bénéfice de tous les modes de production,

- Encourager les actions de Recherche & Développement sur la pertinence des modèles d'exploitations agricoles (tailles critiques, effets de seuils, organisation du travail...).

Propositions par axes :

- Les filières de qualité :

- **Quelques constats (voir diaporama projeté en séance) :**
 - La valorisation en filière de qualité du blé icaunais et plus largement français représente 8 à 10 % de la production à destination de la consommation humaine. L'engouement pour les produits boulangers/pâtisseries de qualité et pour le besoin de traçabilité de la part des acheteurs ouvre des perspectives pour la filière,
 - La démarche CCP (Certification de Conformité Produit) initiée par l'Etat dans les années 90 et souhaitée par les filières est aujourd'hui jugée peu soutenue pour des raisons budgétaires par son initiateur, voir freinée par les services de l'Etat lors des demandes de validation de certains cahiers des charges,
 - Les filières de qualité rémunèrent mieux les producteurs que les filières plus classiques. Elles restent cependant encore minoritaires en volume et donc en chiffre d'affaire dans l'économie d'une exploitation céréalière,
 - Conserver ce qui fonctionne dans l'économie locale ex : Le Mériot pour la transformation et la valorisation du colza local (+ 30 à 40 €/tonne de plus-value) permettant de plus, par effet de rotation, de conserver une sole de blé importante,
 - Notre région se situe idéalement entre deux grands bassins de consommation que sont la région parisienne et lyonnaise.
- **Propositions :**
 - **Recherche, développement et innovation (RDI) :**
 - Réinvestissement par les pouvoirs publics des démarches de qualité CCP afin de conserver la reconnaissance officielle et d'accompagner l'innovation et le développement,
 - Recherche variétale en matière de filière de qualité,
 - Outils d'aides à la décision (OAD) afin de piloter les cultures,
 - Recherche afin de sécuriser la production dans un contexte de changement climatique porteur d'aléas sévères (sécheresse, gel, canicule, excès d'eau...),
 - Accompagner l'introduction de nouvelles cultures valorisées notamment en filières de qualité.

- **Investissement public, public/privé :**
 - Infrastructures collectives pour allouer les espèces céréalières de qualité,
 - Soutien des collectivités aux initiatives collectives locales en matière de filières de qualité,
 - Développer le transport multimodal et les réseaux capillaires pour servir notamment les marchés de proximité en céréales de qualité.

- **L'agriculture biologique - Voir filières de qualité ci-dessus et plus spécifiquement :**

- ***Quelques constats (voir diaporama projeté en séance) :***
 - Fort développement de la production et de la consommation céréalière biologique (doublement de la surface céréalière en 5 ans ; 5.3 % en 2016 de la sole céréalière du département),
 - Performance des systèmes polyculture/élevage à privilégier dans le développement de la bio.

- ***Propositions :***
 - **Recherche, développement et innovation (RDI) :**
 - Recherche variétale,
 - Faire évoluer les cahiers des charges en faveur de l'innovation,
 - Promouvoir les systèmes de production céréalières diversifiés plus résilients vis-à-vis notamment des accidents climatiques.

 - **Investissement public, public/privé :**
 - Logistique,
 - Infrastructures (stockage, allotement, transport multimodal...),
 - Accompagner le développement d'investissement en faveur de la restauration collective.

- **La valorisation locale des céréales :**

- ***Quelques constats (voir diaporama projeté en séance) :***
 - En volume, la production céréalière icaunaise est majoritairement destinée à alimenter les marchés nationaux et internationaux. La consommation et transformation locale n'en reste pas moins un pan essentiel de l'économie céréalière du département,
 - Des acteurs reconnus et en développement sont présents sur notre territoire et cherchent à développer l'approvisionnement local.

Quelques exemples :

- Nutri-Bourgogne transforme 75 000T de blé icaunais permettant de contribuer à l'alimentation de 210 poulaillers DUC-PLUKON faisant vivre quelques 120 exploitations agricoles,
 - Moulins Dumée transforme 80 000 T de blé, Moulins de Vincelottes 5 000 T de blé,
 - SOREAL plus de 40 000 T de céréales à destination de l'alimentation animale.
- La valorisation locale des céréales permet d'améliorer le bilan carbone de la filière.
 - L'implantation locale ou le développement de poulaillers, d'élevage de porcs ou de ruminants à l'engraissement permet la valorisation des céréales locales. Cependant ces projets sont souvent mal perçus par nos concitoyens. Ce phénomène apparaît comme paradoxal aux yeux du monde agricole ; la société civile réclamant d'une part l'approvisionnement en produits locaux et, d'autre part, rejetant l'implantation des structures les produisant,
 - De même la diversification nécessaire des productions à l'échelle d'une exploitation agricole implique de la part du producteur de développer de multi compétences et d'associer souvent plusieurs métiers et fonctions (productions multiples impliquant réglementations multiples, transformation, commercialisation...) créant des contraintes multiples. Cette réalité est peu compatible avec les aspirations sociales des producteurs et notamment des jeunes générations qui souhaitent vivre comme tout à chacun et consacrer du temps à leur famille, leurs loisirs... Or une alternative à ces contraintes est la création d'ateliers à plusieurs producteurs (ateliers de naissance de porcs, engraissement de bovins, élevage ovins, avicoles...) dont l'accueil souvent négatif de l'environnement local décourage les porteurs de projets.

Propositions :

- **Recherche, développement et innovation (RDI) :**
 - Voir propositions en matière de filière de qualité et d'agriculture biologique,
 - Favoriser la création de lieux, d'espaces, d'outils de réflexion libres sur des sujets atypiques permettant aux acteurs du territoire de prendre du recul sur leurs pratiques et leurs intérêts immédiats ceci afin de favoriser l'innovation individuelle et collective,
 - Programmes de recherche & développement sur les protéines végétales (variétés, espèces, valorisation à destination de la consommation

humaine...) afin de garantir, entre autres, le développement de filières de céréales de qualité, la valorisation locale de ces productions et la fourniture de protéines végétales locales aux filières animales et humaines.

▪ **Investissement public, public/privé :**

- Encourager l'investissement public/privé sur des projets collectifs notamment d'élevage ayant un impact positif pour le territoire (protection de l'eau, développement de l'emploi, réduction de l'empreinte carbone...),
 - Favoriser la réintroduction des élevages dans les fermes icaunaises et notamment :
 - en production ovine (opportunité du développement de l'abattoir de Migennes disposant d'une capacité d'abattage de 3000 ovins / semaine). Ces élevages permettront de sécuriser les exploitations agricoles céréalnières (diversification) notamment des zones à faibles potentiels et de contribuer à la consommation locale des céréales icaunaises,
 - en ruminant en général via des systèmes collectifs associant des céréaliers d'un territoire fournissant des surfaces fourragères à un éleveur lui-même permettant la valorisation de ces terres aux céréaliers et un échange fourrage/fumier pertinent agronomiquement.
- Système permettant de raisonner le développement de la polyculture – élevage à l'échelle d'un territoire plutôt qu'uniquement à celle d'une exploitation.

L'économie et les infrastructures numériques :

- ***Quelques constats (voir diaporama projeté en séance) :***
 - Couverture numérique du territoire (réseau téléphonie et internet haut débit) incomplète,
 - Le développement de la fibre est circonscrit à quelques zones urbaines du département,
 - La Région a inscrit le développement numérique dans ses grands chantiers pour les années à venir,
 - Utilisation des nouvelles technologies de l'information et du numérique en forte croissance en agriculture,

- De nombreux enjeux pour l'agriculture et ses filières dépendent du numérique (compétitivité, développement durable, communication, pénibilité, alternatives aux produits phytopharmaceutiques...),
 - Le numérique constitue un outil au service de l'activité agricole et non un but en soi.
- **Propositions :**
- **Recherche, développement et innovation (RDI) :**
 - Accompagner les projets de Recherche, Développement et Innovation collectifs au service de l'agriculture durable,
 - Inciter au développement de solutions techniques permettant la moindre utilisation d'intrants en agriculture, la réduction de la pénibilité du travail ou l'astreinte des agriculteurs, la mise en relation des producteurs avec leurs partenaires (clients, filières, conseil, administration...).

 - **Investissement public, public/privé :**
 - Développer la couverture numérique du territoire en téléphonie (4G) et en haut débit,
 - Développer la fibre.